



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur l'absence de comptabilisation des malades du covid-19 morts à domicile

Question écrite n° 28684

Texte de la question

M. Bruno Bilde alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'in vraisemblable et dramatique absence de données statistiques relatives aux malades du coronavirus décédés à domicile. En effet, un article du journal *Le Parisien*, publié le 10 avril 2020 et intitulé « Les décès au domicile, morts invisibles du covid-19 », a révélé la face immergée de la crise sanitaire à partir de témoignages glaçants de pompiers, de professionnels de santé et de policiers confrontés à de multiples interventions chez des personnes victimes du virus. Selon l'Insee, les chiffres de la mortalité à domicile ont explosé pour le mois de mars 2020 avec une augmentation nationale de près de 10 % par rapport à mars 2019 et avec des hausses vertigineuses à 32 % et 44 % pour le Grand Est et l'Île-de-France, qui sont les deux régions les plus touchées par l'épidémie. Si la virulence du virus, la mauvaise perception de certains malades sur leur état et les symptômes, ou encore la solitude peuvent expliquer un grand nombre de décès en dehors des hôpitaux, il est parfaitement inexplicable et intolérable que ces morts ne soient pas pris en compte par la direction générale de la santé et par conséquent n'existent pas aux yeux de l'État français. Tel un pays du tiers-monde, la France est aujourd'hui incapable de dénombrer l'intégralité de ses morts du covid-19. Cette sordide réalité vient discréditer complètement les bilans quotidiens du directeur général de la santé Jérôme Salomon et devrait inviter expressément le Gouvernement à revoir à la hausse le nombre de compatriotes décédés du coronavirus depuis le 1er mars 2020. Toujours en retard et jamais transparent, l'exécutif aura attendu le 25 mars 2020 et les remontées catastrophiques du terrain pour communiquer officiellement sur la mortalité dans les Ehpad et établissements médico-sociaux. Combien de temps faudra-t-il perdre encore pour qu'il daigne comptabiliser et ajouter les Français décédés à domicile du covid-19 ? Quand sera ordonné le dépistage systématique des personnes décédées afin d'obtenir des études précises ? Comment peut-on sérieusement établir une stratégie pour vaincre cette épidémie sans connaître ses réels ravages ? Comment peut-on préparer raisonnablement le déconfinement à partir de données partielles et insuffisantes ? Comment peut-on demander des sacrifices et une mobilisation sans faille aux Français si on refuse sans cesse de leur dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ? Il souhaite sa réponse à ces questions.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28684

Rubrique : Mort et décès

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2947

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)